Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14464**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Sciences Techniques santé, Mention Bâtiment et Construction Spécialité Construire Ecologique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg	Université de Strasbourg, Président de l'Université de Strabourg

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230n Etudes et projets d architecture et de décors

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Titulaire de la Licence Professionnelle "Construire écologique", le diplômé sera amené à collaborer avec l'ensemble des acteurs concernés par l'éco-construction tant en phase préalable de projet qu'en phase opérationnelle. Il devra apporter une assistance opérationnelle en ce qui concerne les Eco-Matériaux et l'Eco-Construction pour des projets de constructions neuves et des projets de rénovation, être en mesure d'apporter une assistance opérationnelle à un architecte ou à un maître d'ouvrage dans le cadre de projets d'architecture Energie positive, Energie zéro ou Basse Consommation.

- s'intégrer dans des équipes de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre sensibilisées par l'éco-architecture,
- être un acteur ressource quant aux questions élargies d'éco-conception tant d'un point de vue technique que d'un point de vue socio-économique, des procédures réglementaires, des normes de sécurité et de la législation,
- être un acteur qui puisse assumer de façon compétente les nécessaires échanges entre les différents partenaires techniques, financiers d'une opération intégrant des matériaux et des dispositifs écologiques,
- avoir la maîtrise des énergies et savoir apprécier les valeurs techniques en termes d'isolation thermique, de chauffage, de renouvellement d'air, etc.,
- savoir proposer des choix technico-économiques,
- maîtriser un projet en éco-construction de façon méthodologique en sachant définir et conduire des projets éco-responsables.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

domaine de l'éco-construction

- Maîtrise d'ouvrage : Assistants à la conception auprès de la maîtrise d'ouvrage, Chargés d'opération,
- Maîtrise d'œuvre : Assistant à la conception auprès de la maîtrise d'œuvre, Définition et conduite d'affaires,
- Collectivités territoriales : Chargés de mission, Assistant services territoriaux,
- Entreprises : Assistant technique, chargé d'affaires d'éco-production, définitions et conduite d'opérations...

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

F1104 : Dessin BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités d'enseignement suivantes :

UE11 : Matériaux, Structures, Energie : Structure en acier, Structure en Béton Armé, Structure en bois, Thermique du bâtiment

UE12 : Projet architectural : Histoire de l'architecture éco-responsable, Histoire récente et contemporaine de l'architecture éco-responsable, Constructions neuves, Groupement d'habitats, programme et espace de l'habitat

UE13 : Insertion professionnelle : Communication professionnelle, Langues, Gestion d'affaires

UE14 : Propédeutique et lancement du projet tutoré : Workshop, Projet tutoré, Energie Positive, Energie Zéro, Basse consommation

UE21 : Basse consommation : Besoins en énergie, Chauffage, Ventilation, Climatisation, Energies renouvelables, Eveil Technique

UE22 : Projet architectural : Constructions neuves : Détails constructifs, Rénovations : Détails constructifs

UE23 : Insertion professionnelle : professionnelle, Langues, Gestion d'affaires, Stage

UE24 : Projet tutoré

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé durant la période de l'habilitation du diplôme

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements, jury nommé par le président de l'université
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements, jury nommé par le président de l'université
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements, jury nommé par le président de l'université
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements, jury nommé par le président de l'université
Par candidature individuelle	X		jury de diplôme
Par expérience dispositif VAE	X		Par la procédure de VAPP : commission nommée par le Président de l'Université et décision prise par le Président de l'Université (article 8 du décret n°85-906 du b23 août 1985) Par la procédure de VAE : Jury nommé par le Président de l'Université composé d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels (Décret 2002-529 du 16 avril 2002en application des articles L. 613-3 et 613-4 du code de l'éducation)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO n°272 du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 24 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://www.unistra.fr

http://strasbourg.archi.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg et Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg et Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Historique de la certification :